Domaine d'action : Économie sociale

ACTION 5.3.3 FORMER ET INSÉRER DES COUTURIÈRES ET COUTURIERS

L'action, ses objectifs et son contexte :

Parmi les matières recyclées en Belgique, les textiles sont généralement peu valorisés. Seuls les textiles de qualité sont récupérés par les magasins de seconde main. Les textiles troués ou démodés n'ont pas encore trouvé de filière intéressante. Pourtant, un vêtement se transforme facilement et un petit accroc peut être comblé par un élément décoratif qui donnera une seconde vie au vêtement. Les textiles peuvent également être très facilement découpés pour être reconstitués en un autre élément ou encore détournés de leur fonction initiale pour être réutilisés de façon originale. Par ailleurs, la couture n'est presque plus enseignée. Les techniques se perdent au profit d'une importation exponentielle de vêtements/textiles à bas prix. Pourtant, en Belgique, les stylistes et les entreprises de confection sont à la recherche de couturières et couturiers qualifiés pour réaliser leurs pièces.

Partant de ces constats, le CPAS en partenariat avec l'ASBL Job Office a lancé en décembre 2009 un nouveau projet d'insertion socioprofessionnelle appelé « Recréart ». L'action consiste à récupérer des déchets textiles et certains objets et à créer de manière artisanale des vêtements, accessoires et petits mobiliers originaux. Au-delà de l'activité de valorisation des textiles récupérés, l'atelier dispose d'un pôle couture plus traditionnel qui confectionne des articles plus classiques (cf. tentures) à destination des particuliers et des associations et structures locales (cf. maisons de repos du CPAS). Cet atelier permet de former chaque année plusieurs personnes engagées dans le cadre d'un contrat « article 60 alinéa 7 ». Les formations portent sur les techniques de couture et/ou les ouvrages spécialisés (broderie, crochet, tricot). Outre l'apprentissage de techniques anciennes qui permettent de perpétuer les savoir-faire de l'artisanat, l'activité offre la possibilité aux participants de développer leur propre créativité.

En ouvrant l'atelier aux particuliers avec la création d'un service de retouches et une boutique dans laquelle seront vendue les créations, l'activité contribue à une revitalisation du tronçon de la Rue Haute proche de la Porte de Hal. Des ateliers extérieurs sont également organisés dans les écoles et les services jeunesse des antennes sociales du CPAS afin d'expliquer à travers des démonstrations participatives la démarche de Recréart et de conscientiser les enfants à la valorisation des déchets.

La pertinence « développement durable » de l'action :

- **Environnement** : récupération de vêtements et tissus - valorisation des déchets / Bénéficiaires : la collectivité
- **Économie** : création d'emplois locaux et spécialisés - vente de la production / Bénéficiaires : les demandeurs d'emploi et l'ASBL gestionnaire
- **Social** : insertion socioprofessionnelle - dynamique innovante de créativité artisanale ou artistique - partenariats extérieurs incluant une dimension participative / Bénéficiaires : les couturières et couturiers et toute personne impliquée dans le projet

La mise en œuvre de l'action :

Moyens :

Investissements de départ (5.000 euros) - subside fédéral - interventions de formateurs et stylistes

Pilotage et partenariats :

Le Département d'Economie sociale et l'ASBL Job Office

Calendrier prévisionnel :

Durée totale de l'action	Démarrage	Achèvement
Continue	Décembre 2009	-

L'évaluation de l'action :

Situation de départ	Résultats à atteindre	Indicateurs retenus	Période d'évaluation
60 pièces créées par mois	Augmentation de la création (200 pièces par mois)	Nombre de pièces créées	Janvier 2011
4 personnes mises à l'emploi	Augmentation du nombre de personnes mises à l'emploi	Nombre de personnes mises à l'emploi	Janvier 2011